

PROGRAMME DE SUIVI DE LA SANTÉ INFANTILE

Pesinet s'installe en CIII du district de Bamako

Le programme de suivi de la santé infantile de l'association Pesinet a été lancé, le samedi 9 janvier, dans la cour du Centre de référence de la Commune III du District de Bamako. C'était en présence du ministre de la Santé, Oumar Ibrahima Touré, du représentant de l'Association PESINET au Mali, Antoine de Clerck, de l'Administrateur général de la Fondation Orange Mali, Mme Diawara Aminata Kamian et du représentant de DFA communication, Daouda Fall. Il permettra d'offrir des soins de qualité au bout du fil.

PAR

Ramata
TEMBELY

Pesinet est un service de télédiagnostic pédiatrique simple pour les enfants de 0 à 5 ans basé sur le suivi régulier des courbes de poids, complété par un dispositif d'accès aux soins incluant consultations médicales et médicaments courants.

A la rencontre, la représentante du Maire de la Commune III du District de Bamako, Mme Djiré Mariam Diallo, a salué l'initiative qui permettra de réduire de moitié la mortalité infantile dans sa commune.

Pour le représentant de l'Association PESINET au Mali, Antoine de Clerck, ce programme innovant de suivi de la santé infantile a pour objectif de réduire la mortalité des jeunes enfants au Mali, où près d'un enfant sur 5 meurt avant l'âge de 5 ans. Toujours selon lui, il permettra de lutter contre les complications de certaines pathologies simples comme la diarrhée, le paludisme ou les

infections respiratoires en éduquant les familles dans la prévention et la détection des maladies dès les premiers symptômes tout en réduisant significativement le coût de l'accès aux soins.

Pour bénéficier du service de l'Association Pesinet, indiquera Antoine de Clerck, les familles s'abonnent et s'acquittent chaque mois, d'une modeste contribution qui couvre l'examen hebdomadaire de santé, les consultations médicales en cas de maladie et un accès, à moitié prix, aux médicaments soignant les pathologies courantes. Le ministre de la Santé, Oumar Ibrahima Touré, dira que selon l'enquête démographique et de santé, réalisée en 2006, notre pays, avec une population de 12 millions d'habitants est extrêmement jeune. Cependant, la mortalité infantile est de 96 pour 1.000 naissances vivantes, tandis qu'en France, par exemple, le taux de mortalité infantile, est de 4 pour 1.000 naissances vivantes. Or la prévention, le suivi et la détection précoce, peuvent à eux seuls

empêcher nombre de ces décès.

"Le Programme de suivi de la santé infantile de l'Association Pesinet, constitue en cela une innovation majeure. Ce programme est une réponse appropriée aux difficultés de la santé infantile, dans la mesure où il permet de responsabiliser les familles au concept de suivi médical. Et en tant que service payant très abordable, il permet également de sensibiliser les familles à la notion de prévention" a soutenu le ministre.

Notons que le service Pesinet repose sur le travail d'agents de pesée qui vont dans les quartiers, se déplacent chez les familles abonnées pour peser les enfants chaque semaine et effectuer un examen de santé. Grâce aux données collectées par l'agent et envoyées en temps réel au médecin du centre, les pathologies des abonnés peuvent être détectées dès les premiers symptômes.

Le programme est soutenu par la Fondation Orange Mali et DFA communication.